



REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB DE GYMNASTIQUE ARC EN CIEL SALINS

Madame, Monsieur,

Votre enfant souhaite pratiquer la gymnastique artistique aux agrès. *Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez par votre inscription.* La société de gymnastique « ARC en CIEL » est une association, type loi 1901, à but non lucratif, gérée par des bénévoles. Elle est affiliée à la F.S.C.F (Fédération Sportive et Culturelle de France) dans la section gymnastique artistique féminine et masculine, elle dépend de la Ligue de Franche Comté, et fait partie du Comité Départemental du Jura.

Le but de notre association est de **permettre à chacun**, quelques soient ses moyens, **de se réaliser pleinement et d'aller au bout de ses envies**. Chaque année, l'ARC en CIEL compte 200 membres répartis en diverses catégories en fonction de l'âge civil. Les cours sont encadrés par des moniteurs bénévoles et un moniteur professionnel salarié par le club.

La gymnastique artistique aux agrès est une discipline exigeante, c'est une école de maîtrise du corps et de l'esprit. *Le respect des moniteurs, des consignes et des gyms dans chaque cours est la condition fondamentale pour l'épanouissement de tous.* Les moniteurs veillent à la sécurité des installations ainsi qu'au respect des gyms.



FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

1 Inscription

On doit être licencié pour pratiquer la gymnastique artistique, en conséquence être à jour de son inscription et de sa cotisation, faute de quoi **l'accès à la pratique sera refusé.**

2 Entraînement

Les horaires sont fixés en début de saison

Toutefois ils peuvent varier ponctuellement en cours d'année en fonction de certains impératifs. Vous en serez avertis par affichage sur le panneau « parents » de la salle, par missive individuelle et surtout sur le site internet du Club. Toutes les informations pour les cours, concours et événements y seront indiqués en temps utiles :

<http://gym-arc-en-ciel.clubeo.com>

Pour un bon fonctionnement des cours et par respect pour les intervenants, nous exigeons ponctualité et assiduité aux entraînements et manifestations.

Tenue : Short ou jogging, maillot ou teeshirt, justaucorps pour les filles, pieds nus ou ballerines. Il est bien utile de noter le nom de votre enfant sur ses vêtements... Des vestiaires sont à disposition des gymnastes pour se changer, merci de les laisser propres et accessibles pour les gymnastes du cours suivant.

3 Concours et Déplacements

Afin de maintenir l'esprit d'équipe, qui a toujours été la marque de l'ARC en CIEL, tous les gyms s'engagent à participer aux **rencontres par équipes (sauf cas de force majeure)**. De la catégorie la plus haute à la plus modeste, il y a une place pour tout le monde. Les tenues de concours sont fournies et entretenues par l'ARC en CIEL. Un calendrier des championnats sera distribué courant Novembre lorsque toutes les dates seront fixées. Nous vous demandons de le conserver précieusement et de **noter les dates qui concernent vos enfants**. Nous vous rappelons qu'un engagement implique son respect. L'ARC EN CIEL doit respecter les règles fixées par la ligue. Nous engageons nos équipes dans les différentes compétitions plusieurs semaines voire plusieurs mois à l'avance. **Toute défection de gymnaste pour raison non justifiée pénalise le club et surtout l'ensemble de l'équipe (c'est-à-dire les copains et les copines)**. Les engagements payés d'avance sont perdus pour le club. **Nous comptons sur votre diligence et sur votre respect.**

Les déplacements pour les rencontres se feront en voitures particulières ou en bus selon le nombre de participants.

4 Assurances

Nous sommes couverts par l'assurance de la F.S.C.F. Une RC collective, des assurances individuelles pour chacun sont incluses dans la licence. Le matériel est assuré. La couverture accident corporel n'intervient qu'au-delà de la sécurité sociale et des mutuelles individuelles. Comme pour l'école, une responsabilité civile, assurance pour les dommages causés aux tiers est exigée ainsi qu'une assurance individuelle accident.

5 Règlement général sur la protection des données personnelles

Depuis le 25 mai 2018 le RGPD protège vos données personnelles. Les informations que vous avez accepté de nous transmettre nous sont utiles pour la gestion administrative du club. En aucun cas nous ne communiquons ces informations.

6 Vie de l'association

La société de gymnastique « ARC en Ciel » n'ayant pas de revenus propres, elle ne peut subsister que grâce à la volonté de tous. Merci du bon accueil que vous réserverez aux diverses manifestations organisées par l'association pour l'aider à vivre et se développer (ventes, fêtes, démonstrations, concours, dons). Nous vous rappelons que nous sommes **une association d'intérêt général** en conséquence **les dons donnent droit à une réduction d'impôts de 60%** de la somme versée au club. En espérant vous donner toute satisfaction le Comité vous souhaite une bonne année gymnique.

Amicalement, Le Comité

Pour tous renseignements complémentaires merci de contacter

CHATTON Céline Présidente Tel:06 86 44 81 06 contact.gym.salins@gmail.com

CHATELAIN Marcel Moniteur général, Vice Président Tel :06 87 88 74 57 chatelain39110@free.fr

GRILLON Émeline Secrétaire Tel : 06 81 29 04 97 LUX Sébastien :Moniteur :sebluxbesac@hotmail.fr